



# Opération de Développement Rural

## RAPPORT ANNUEL 2021

## **INTRODUCTION**

Le Programme Communal de Développement Rural de la commune de Ferrières a été approuvé par le gouvernement wallon le 17 décembre 2015 pour une durée de 10 ans.

### **Réalisation du programme d'actions**

Plusieurs activités et aménagements en lien avec le programme d'actions du PCDR ont été réalisés par les services publics et/ou des citoyens, notamment :

- Négociations avec la Fabrique d'Églises et l'Évêché pour la désacralisation de l'Église de Ville et Vieuxville
- Divers aménagements de convivialité par l'Office du Tourisme tout au long de l'année
- Modification du règlement communal sur certaines entrées et sorties d'agglomération
- Rénovation totale (sauf murs et planchers) de la Maison des Jeunes de Ferrières – Responsabilisation des jeunes (non-encadrés)
- Création d'un préau à l'arrière de la salle de la Charmille (Werbomont) - inauguré
- Edition du bulletin communal bimestriel axé sur l'information
- Actualisation du guide pratique des services et commerces par l'OT en version papier et sur le site de la commune et de l'OT
- Création d'un parking d'éco-voiturage (Xhoris)
- Organisation annuelle d'une matinée de l'emploi (entre différents organisme et l'ALE)
- Nouveau projet de Plan de Cohésion sociale en relance (gestion par Comblain-au-Pont)
- Actions en faveur de l'environnement :
  - Engagement d'un agent constatateur s'occupant principalement des incivilités environnementales (dépôts sauvages, abandon de déchets, feux, taille des haies, etc.) et coordonnant le PCDN (Programme Communal du Développement de la Nature).
  - Mise ne place d'un système de bi, puis tri-conteneurs pour le tri des déchets.
  - Réactivation du PCDN de Ferrières via une importante participation citoyenne
  - Attention de la commune envers le plan Maya (plantations de pommiers à Burnontige, parkings verts, etc.)
  - Inscription de la commune dans la démarche Zéro Déchet (convention signée avec Intradel pour l'accompagnement)

- Suivi des pelouses calcaires par le DNF (Projet Life Héliantheme) : pas de recolonisation car convention passée avec un agriculteur tenu de pâturer dans le respect de l'aspect géologique du site
- Travail de WALLONET sur la commune (mise à disposition par le GREOVA, aide APE)
- Organisation annuelle en mars de la journée « Communes et Rivières propres » dans le cadre du BE.WaPP + projet communal de parrainer des morceaux de routes repris par les ambassadeurs de la propreté
- Collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe : inventaire des points noirs et élaboration d'un programme d'action
- Création d'une Intercommunale de 5 communes (Ferrières, Hamoir, Ouffet, Comblain-au-Pont et Anthisnes) et 2 partenaires privés (le Collège Saint-Roch et l'ASBL Bernardfagne) dans le cadre de la rénovation de la piscine du Collège Saint-Roch
- Admission du village de My dans l'asbl Les Plus Beaux Villages de Wallonie
- Rénovation du terrain de foot de Xhoris (terrain synthétique) et de ses infrastructures – inauguration en octobre 2019
- Aménagement d'un parking rue Pré du Fa
- Bâtiment du Maka : remplacement des châssis et travaux d'isolation
- Administration communale et école de My : pose de panneaux photovoltaïques

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	3	Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré	Montant ?	Commune et CGT	L'inauguration a eu lieu le 25 septembre 2016
1	6	Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité, de mobilité douce et de transports en commun alternatifs	Projet constamment alimenté, le montant ne peut être déterminé de manière fixe	Province de Liège  Commune  DGO3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un parking d'écovoiturage à Xhoris.</li> <li>• Radar préventif, marquage routier et ralentisseurs.</li> <li>• Des panneaux de limitation de vitesse ont été posés.</li> <li>• Aménagements de voiries (passage de charrois agricoles) : La Fagnoule + La Lembrée.</li> <li>• Réfection de la voirie complète (filets d'eau-évacuation-trottoirs) entre Xhoris et</li> </ul>

					Comblain. <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'un parking Pré du Fa.</li> </ul>
1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	Projet constamment alimenté, le montant ne peut être déterminé de manière fixe	Epure, UREBA, Commune de Ferrières Province de Liège	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un cadastre énergétique du parc immobilier communal.</li> <li>Adhésion à Pollec 2 en février 2016</li> <li>Le système de chauffage du musée du jouet a été remplacé ainsi que les châssis en 2017.</li> <li>L'isolation de la Maison communale est terminée.</li> <li>Diffusion du film « Demain » afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie.</li> <li>Nouveaux châssis placés dans différents bâtiments communaux : l'ancienne Administration communale de Xhoris, le presbytère de Xhoris, le Musée du jouet, le Maka</li> <li>Passage d'un éco-passeur un jour et demi par semaine à Ferrières (autres jours à Ouffet, Anthisnes et Hamoir – budget annuel alloué : 25 000 €)</li> </ul>

					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiment du Maka (Ferrières) paré désormais de panneaux photovoltaïques (Projet « 31 Communes au soleil » de la Province de Liège)</li> <li>• Des panneaux photovoltaïques sont également posés à l'Administration communale et à l'école de My.</li> <li>• Un projet est également prévu pour l'école de Xhoris et pour la nouvelle école de Bosson, des travaux sont prévus pour une installation ultérieure</li> <li>• Adhésion au projet Wallonero en faveur des primes énergétiques pour les privés</li> </ul>
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC	Ecole de Xhoris FWB : 100%	<u>Ecole de Xhoris :</u> -financement obtenu via la FWB (Programme Prioritaire de Travaux) - Travaux finalisés - Plaine de jeux dans l'enceinte de l'école - Achat d'un terrain jouxtant la cour de récréation dans le but d'élaborer

			Ecole de My : 33 900 € TVAC	Ecole de My : FWB + fonds propres	<p>un projet « vert »</p> <p><u>Ecole de My :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- introduction d'un dossier à la FWB dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (rénovation de la toiture)</li> <li>- Travaux réalisés en juillet 2017</li> <li>- Suite aux négociations avec la fabrique d'église (location d'un terrain), une plaine de jeux a été installée (financée par la Commune, le comité de parents de l'école et le comité du village)</li> </ul>
2	1	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives.	ND	Comité de My et Vivre Ensemble	<p>Local intergénérationnel réalisé et géré par le CPAS : animations seniors et autres dans le cadre du PCS.</p> <p><u>Bibliothèques communales :</u></p> <p>Bibliothèque entrée dans le réseau des Bibliothèques Ourthe-Amblève et engagement d'1/2 ETP en mai 2018 ; mise en place de conférences, d'animations et de boîtes à livre.</p>

					<p><u>Buvette de My :</u></p> <p>Démolition (pour laisser place à un chapiteau) de la buvette de My (bâtiment qui n'est pas aux normes de sécurité), et ce en faveur des quelques événements annuels organisés par le Comité du village « Vivre Ensemble »</p>
2	3	Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont	A déterminer	A déterminer	<p>Des analyses ont été faites par l'AIDE : la source de pollution a été identifiée grâce à une étude menée en 2017 et le problème de pollution par une exploitation locale est en voie de résolution ; une convention a été signée avec l'AIDE, qui se charge du contrôle, de l'entretien, etc.</p> <p>Le problème de pollution par une exploitation locale est en voie de résolution : des efforts ont déjà été fournis mais ils doivent encore s'intensifier</p>
2	6	Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le	ND	SPW DGO4	Une formation des mandataires et de services communaux à l'utilisation du CODT a vu le jour.

		patrimoine bâti de l'entité			
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promotionner certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population.	ND	DGO4 (SPW) Asbl Qualité-Village-Wallonie Développement Rural CGT	Aménagement de la résurgence à Vieuxville (plantations prévues). Mise en valeur des puits à Ville.  Mise en valeur du tilleul du Lognard (entretien des abords, élagage et travaux à la chapelle).  Aménagement et rénovation de la chapelle Sainte-Barbe à Burnontige, et aménagement convivial et sécuritaire des abords de cette chapelle.  Recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon
3	4	Concrétisation d'un modèle de circuit-court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique	ND	Pas de précision	Mise sur pied citoyenne et succès de la coopérative FERRITABLE (qui se rassemble 1x/15j à la salle de l'Alouette à Rouge-Minière, mise à disposition par la Commune) - s'approvisionne aussi dans d'autres communes.  Participation à la Semaine bio, au week end Santé-Bien-être (collaboration avec le CPAS)

					<p>Ferri-repas : relance du marché auprès du Lagon bleu pour la préparation de repas à domicile pour les personnes âgées (11 000 repas/an, en collaboration avec le CPAS)</p> <p>Création par une ASBL d'un marché de produits locaux</p>
3	7	Acquisition, restauration de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti	Montant ?	A déterminer  100% communal ?	Achat de parcelles pour l'extension de la réserve naturelle de Wésomont.
2	1	Construction d'une annexe à la salle de football d'Xhoris, aménagement d'un terrain de foot synthétique et installation d'un nouvel éclairage LED	En charge par l'ASBL RCS Xhoris	450.000€ par Infraspports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un terrain synthétique et d'un éclairage LED + annexe buvette</li> <li>- Aménagement extérieur des terrains</li> <li>- Inauguration en octobre 2019</li> </ul>
3	3	Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	ND	Province de Liège  Province de Liège	<p>La Province a fait l'acquisition du bâtiment communal à Vieuxville pour y créer un gîte et une salle.</p> <p>Renfort de la visibilité de l'Office du Tourisme du MAKKA via un OT mobile</p>

					(qui se déplace à Palogne lors de manifestations ponctuelles moyennant une réduction des heures d'ouverture du Maka (Ferrières))
--	--	--	--	--	--

## 2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	535 405, 79 € TVAC	Développement rural (235.695,10 €)  Commune (299.710, 69€)	<p>Réunion de coordination le 03 décembre 2018</p> <p>Suite à la mise en vente d'un terrain privé à proximité de la place de Chablis et du bâtiment communal du Maka, cette fiche 1.2 a suscité l'introduction d'une nouvelle fiche- fiche 1.9 (<i>voir infra zone Es Spita</i>).</p> <p>Convention-faisabilité accordée le 21 juin 2019 (18 mois) et prolongée jusqu'au 21 juin 2021.</p> <p>Dossier définitif en cours de rédaction suite au Comité d'Accompagnement (15.12.2020)</p> <p>Permis d'urbanisme envoyé le 12 février 2021</p> <p>CSC en cours de finalisation car il manque quelques informations. Une demande de convention-réalisation sera bientôt introduite.</p>

1	5	Création d'une intercommunale mixte (communale et privée) afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch.	3.384.039,86€.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1/3 du budget : Infraspport (Plan Piscine) ;</li> <li>• 1/3 du budget via un prêt à 0% à l'intercommunale ;</li> <li>• 1/3 du budget ; participation des communes, du Collège St Roch, de Liège Europe Métropole et la Province de Liège.</li> </ul>	<p>2018-2019</p> <p>Le projet est en cours entre les communes de Hamoir, Ouffet, Comblain-au-Pont, Anthisnes et Ferrières et le Collège St-Roch, propriétaire du site de la piscine ;</p> <p>Projet « Plan Piscine » (initié par Infraspports) déposé en 2016/17.</p> <p>Solutions envisagées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Bail emphytéotique de 30 ans pour l'Intercommunale</li> <li>2) Projet du cabinet BAUDINET de créer une intercommunale mixte « Bernardfagne et Co ». Signature des actes de création le 09/03/2020.</li> </ol> <p>Marché attribué en septembre 2020 et les travaux devraient se terminer pour la rentrée 2022.</p>
---	---	---	----------------	---	---

1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	ND	EPURE UREBA Etc.  Commune	<p>Audits énergétiques de 6 bâtiments communaux réalisés par l'éco-passeur communal : le Maka, les écoles de Ferrières, de My et de Xhoris, la bibliothèque de Xhoris et l'Administration communale.</p> <p>Plan d'investissement pour l'autonomie énergétique des bâtiments communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10.000€ /an pour isolation des bâtiments communaux et budgétisation annuelle des travaux ; en 2020, les travaux ont été effectués au Maka</li> <li>• 25.000€/an pour le placement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.</li> </ul> <p>En 2020, les travaux ont été effectués à l'Administration pour un montant de 15.375,09 € TVAC et à l'école de My pour un montant de 11.119,62 € TVAC</p>
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson :  Ecole : 2.400.000€ HTVA	Ecole de Bosson :  Partenariat Commune – Intercommunale ECETIA (location)	<p><u>Ecole de Bosson</u> : 2 projets : école et salle de gym.</p> <p>- la Commune a acquis un terrain de 4 ha et l'a cédé par un bail emphytéotique à l'intercommunale ECETIA</p>

			Salle de gymnastique : 695.000€	Infrasports (salle de gymnastique) : 75%	- CREATIVE ARCHITECTURE désigné comme auteur de projet - Les travaux ont débuté en juin 2020.
2	2	Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2) : 100%	Intention de la Wallonie (SPW-DGO2) de finaliser le tracé entre Liège et Durbuy pour 2016-2017  Réunion entre les différents intervenants en 2018 dont la commune de Hamoir. Plusieurs réunions ont eu lieu, le projet est en cours d'avancement.
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population	A déterminer	SPW (DGO4) Qualité Village Wallonie Développement Rural CGT Etc.	Afin de valoriser les mises en valeur du PPPW réalisés par des associations locales, la commune a rentré un dossier dans le cadre de l'appel à projets PPPW.  Dossier retenu en 2020, plusieurs réunions se sont tenues avec différents acteurs, dont le GREOVA. <b>Une brochure a été mise en page.</b>
2	8	Développement d'un Plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel	ND	A déterminer	Rédaction d'un Plan Paysage et mise en valeur des berges de l'Ourthe par le Domaine de Palogne.  Un sentier communal à proximité du site a été remis en état.

		Transformation de l'Eglise Saint Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative et mise en place d'une buvette.	ND	Développement Rural  Commune	<p><u>Eglise Saint-Pierre et Paul de Vieuxville</u> :</p> <p>Négociations entamées en 2018 pour désacraliser cette église ; pas d'accord à ce jour de la Fabrique d'église.</p> <p><u>Eglise Saint-Etienne de Ville</u> : Accord de la Fabrique d'église et demande introduite à l'évêché pour sa désacralisation ; l'église est déjà fermée vu de gros problèmes de stabilité. Objectif : la revendre ou la céder pour que la Commune ne doive plus en assumer les frais, mais dans un objectif de réaffectation citoyenne ou sociale : idéalement une maison de village. La Commune est en attente d'une décision de l'Evêché depuis 3 ans.</p>
3	5	Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	ND	A déterminer	<p>Actions menées par le Service de coordination culturelle et l'Office du Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du nouveau Guide pratique ;</li> <li>- Mise en ligne du nouveau site internet pour l'Office du Tourisme en collaboration avec la commune de Ferrières ;</li> </ul>

					<p>-Mise en ligne du nouveau site internet communal.</p> <p>- Relance du réseautage entre associations avec la collaboration de l'Office du Tourisme afin de créer une banque de données de matériel (SEL)</p>
1	9	Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières (ADDENDUM)	<p>Terrains (2) :</p> <p>104.623,87€ TVAC</p> <p>Aménagements :</p> <p>A déterminer</p>	<p>Terrains :</p> <p>DR (60%) : 62.774,32€</p> <p>Commune (40%) : 41.849,55€</p>	<p>- Addendum accepté en juillet 2019</p> <p>- Convention-acquisition pour les terrains (12 janvier 2021)</p> <p>- Une première réunion de réflexion citoyenne s'est tenue le 11 mars 2020.</p> <p>- En attente d'une convention-faisabilité (session d'approbation d'avril 2022 ?)</p>

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
2	4	Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique vu le potentiel de développement existant à Werbomont.	A déterminer	SPI	Le délai est fixé en fonction de la SPI et de son disponible budgétaire.
2	5	Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé ou réhabilitation de l'école de Bosson.	A déterminer	Partenariat public-privé	Pas de délai ; en attente d'un plan-cigogne.
3	2	Développement d'une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève	A déterminer	A déterminer	Création de la balade du sentier Picherotte (OT) - <b>réalisé</b> ; Projet entre OT, Natagora et Comblain-au-Pont pour créer une balade didactique sur la faune et la flore + future pâture par des bovins rustiques.
3	6	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Développement rural Commune FWL, AIS, Etc.	

#### 4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1	1	Création d'une Infrastructure Polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de Football afin de créer un pôle de rencontres et d'apporter un soutien à la vie associative	/	Développement Rural	La priorité a été donnée à 2 fiches-projet situées en zone de centralité, la fiche-projet 1.2 et 1.9.
1	4	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité	/	Développement rural Commune <u>CGT</u>	Les aménagements ont été pris en charge par la commune et l'Office du Tourisme, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### 5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
/	/	/	/	/	/

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Juin 2019	PCDR	Ferrières, Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	Valoriser le centre de Ferrières, dynamiser le commerce local et amener de la convivialité dans le centre du village.	235.695,10 €
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet :		16 avril 2020
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		12 octobre 2020
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		15 décembre 2020
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		

Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	535 405.79€
Montant du subside développement rural	235.695,10 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)**

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du	Type		Montant annuel		

patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine <sup>1</sup>	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités sur emploi			

---

<sup>1</sup> Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

#### **ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
2010	2010	2019	2013
<b>Date des réunions durant l'année écoulée</b>	12/05/2021	<b>Nombre de présents</b>	9 participants
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
La réunion de la CLDR en 2021 a essentiellement porté sur l'activation de la fiche 1.2 relative à la Place de Chablis et de la fiche-projet 1.9 relative à l'aménagement d'un espace de convivialité.			

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
			Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2022)				
1	FICHE 1.2 Aménagement de la place de chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local y compris le sentier de liaison	Nouvel estimatif 2020 suite au Comité d'Accompagnement: 535.405,79€ TVAC et honoraires.	Développement rural	60%
//				
1	FICHE 1.9 «Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita »	Estimatifs : 438.135,15 € TVAC et honoraires.	A déterminer lors d'une réunion de coordination.	60%
1	FICHE 1.5 Création d'une intercommunale mixte afin d'assurer la rénovation et la gestion de la piscine de St Roch.	3.384.039,86€.	Infrasports Commune Collège St-Roch	

	1	FICHE 1.8 Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson : 2.4000.000 € HTVA (école) -695.000 € HTVA (salle de gymnastique)  Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC  Ecole de My : à déterminer	Intercommunale ECETIA : <i>la commune paie une location à l'intercommunale ECETIA</i>  Commune  Infrasports (salle de gymnastique)	(75%)
	2	FICHE 2.2 Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2)	(100%)
Année rapport annuel + 2 et 3 ans (2023-2024)	3	FICHE 3.3 Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	5	FICHE 3.5 Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer



## Rapport de la Commission Locale de Développement Rural<sup>2</sup>

**2021**

---

<sup>2</sup> Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

## 1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	26 juin 2008
Approbation du PCDR par la CLDR	28 avril 2015
Approbation du PCDR par le Conseil communal	16 juin 2015
Présentation en CRAT	2 septembre 2015
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	17 décembre 2015
Durée de validité du PCDR	10 ans
Conventions en cours :	Convention-faisabilité (fiche 1.2)  Convention-acquisition (fiche 1.9)

## 2. Les réunions de la CLDR en 2021

La CLDR s'est réunie une fois au cours de l'année 2021. Le PV est annexé à ce rapport.

### ***CLDR plénière du 12 mai 2021***

Les membres se sont réunis afin de passer en revue les aménagements prévus sur la Place de Chablis ; les plans sont désormais définitifs. Le second point de la réunion a consisté à présenter les aménagements souhaités à Es Spita ; une convention-acquisition est en cours et il faut dorénavant penser aux infrastructures souhaitées.

## 3. Initiatives de la CLDR

Malheureusement, au vu de la crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021, une seule CLDR a pu être organisée. Les membres se sont essentiellement concentrés sur les aménagements souhaités à Es Spita (FP 1.9).

## 4. Etat d'avancement des projets en convention

La commune ne compte, à ce jour, qu'un seul projet en convention-faisabilité : 1.2 « Aménagement de la place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, en vue d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local ». Une convention-réalisation est attendue dès que le CSC sera finalisé. En outre, une convention-faisabilité est attendue lors de la prochaine session d'approbation (avril 2022) pour la fiche-projet

1.9 : « Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita ».

### **5. Perspectives pour 2022**

L'objectif, pour 2022, est d'entrer en convention-faisabilité pour la seconde fiche liée au centre de Ferrières : la 1.9 : «Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières ».

Le second objectif est d'obtenir la convention-réalisation pour la fiche-projets 1.2 (Place de Chablis).

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE**

**OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

**(asbl GREOVA)**

---

# **COMMUNE DE FERRIERES**

## **PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR**

**Du 12 mai 2021 à 19h30**

**(au Maka, rue de Lognoul, 6 à 4190 Ferrières)**

Présents :

**GREOVA :**

Madame Maud LACASSE

**Membres de la CLDR :**

Monsieur Raphaël LAMBOTTE ,

Madame Nadine MAQUINAY,

Madame Sandrine MAQUINAY, présidente du CPAS,

Monsieur Maurice SIMONIS,

Madame Laurane FERON,

Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre

Monsieur Jean-Marc DEMONTY, Echevin

Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR

**Invité :** Monsieur Geoffroy ROBERT (Bureau Lacasse-Monfort)

Excusés :

Monsieur Hervé LEYBAERT

Monsieur André RAHIER

## Ordre du jour

---

1. Approbation du PV de la précédente réunion (22 septembre 2020) ;
2. Présentation des plans définitifs relatifs à la fiche-projets 1.2 (Place de Chablis) ;
3. Proposition des plans relatifs à la fiche-projets 1.9 (aménagement de convivialité) ;
4. Divers.

### **1. Approbation du PV de la précédente réunion (22 septembre 2020)**

---

M. LEONARD ouvre la séance et remercie tous les membres pour leur présence ; cela fait longtemps que la CLDR de Ferrières ne s'est pas réunie. Après cette brève introduction, le PV est approuvé à l'unanimité par les membres.

### **2. Présentation des plans définitifs relatifs à la fiche-projets 1.2 (Place de Chablis)**

---

M. LEONARD entre directement dans le vif du sujet en abordant le mail reçu par M. LAMBOTTE, il y a quelques semaines, au sujet du projet de la Place de Chablis et de la pertinence de la CLDR. La CLDR de Ferrières existe depuis 2011 et donc depuis plus de 10 ans. Comme dans beaucoup de Communes et malheureusement, cette commission s'étiole et ce, malgré diverses relances dans le Bulletin communal, sur le site internet, dans le journal VLAN, etc. Au départ, et avant l'approbation du PCDR, des groupes de travail avaient été mis en place dans chaque village et chaque comité, associations, etc. avait été invité afin que tous les citoyens se sentent concernés par la démarche. Seulement, tous les projets retenus ne sont plus d'actualité car la Commune évolue ou a des opportunités. Le souhait général à retenir dans l'ensemble des groupes de travail organisés est l'aménagement d'espaces conviviaux de différentes manières pour rendre la Commune encore plus « sympa ». Il est clair que les choix effectués dans le cadre du PCDR ou dans d'autres programmes ne peuvent pas plaire à tous, chacun a son avis. En tout cas, la Commune a essayé de respecter les choix citoyens en activant ces fiches-projets. Il est aussi bon de préciser que le décret lié au Développement rural est modifié en ce moment et pour la seconde fois ; des décisions doivent être prises pour avancer et garantir un maximum de subsides sans lesquels les projets ne pourraient être réalisés.

M. LAMBOTTE trouve cependant que le projet de la Place ne correspond plus aux objectifs fixés au début des réunions et cela est bien dommage. Par exemple, une ancienne fontaine était demandée et ce seront des jets d'eau qui seront installés. M. LAMBOTTE ne se sent pas écouté et est découragé. M. LEONARD signale que de belles choses pourront être organisées sur cette Place au vu des espaces pour les chapiteaux. En outre, un maximum de parking est maintenu et la convivialité sera présente via les aménagements. Comme dit précédemment, il faut aussi avancer car chacun n'a pas le même avis et même si 20 plans sont présentés, personne ne tombera d'accord sur le même projet ; des compromis doivent être effectués. Le PCDR a pour objectif de réaliser des projets à l'attention des citoyens et d'écouter ces derniers. Chaque membre de la CLDR a pu donner son avis et a d'ailleurs validé le PCDR en 2015.

M. ROBERT projette les plans de la fiche-projets 1.2 et donne quelques explications sur les aménagements. Quelques documents manquaient lors du dépôt du permis ; ces derniers ont été ajoutés il y a 15 jours. Deux places de parking PMR seront présentes sur la Place à des endroits où le dénivelé est faible et à proximité

des commerces. L'abri à vélos aura une couverture en ardoises. Ces infos ont dû être précisées ainsi que les plans de coupe.

Il est possible de placer deux chapiteaux sur le haut de la Place. L'espace entre les deux places de parking pour accéder à la maison de la famille STREE est de 5 mètres avec un angle assez large pour qu'un camion puisse passer. Les arbres seront conservés mais un membre remarque qu'un gros remblai est prévu autour, l'arbre va-t-il survivre ? Le remblai sera effectivement de 30 à 55 centimètres autour de l'arbre mais le sol sera plus perméable qu'actuellement et l'eau pourra s'infiltrer facilement. Aujourd'hui, le sol n'est pas perméable. La zone verte sera également agrandie, les racines pourront s'étendre et il est espéré que ceci fonctionne. Les avis sont encore partagés au sujet des arbres, certains veulent les couper.

Un autre membre demande ce qu'il va advenir de la terrasse de la Petite Gatte. Celle-ci a obtenu une autorisation unique en 2020 pour s'installer. Cette autorisation pourra, de nouveau, être accordée et des places de parking seront supprimées temporairement. La Commune souhaite voir si cette terrasse est souhaitée dans le temps ou non car les autres commerçants ne sont pas contents de ne pas avoir la même autorisation ou possibilité de s'étendre. Aucun conflit n'est souhaité.

### **3. Proposition des plans relatifs à la fiche-projets 1.9 (aménagement de convivialité)**

---

Après pas mal de rebondissements avec les deux terrains convoités, les actes seront signés dans quelques jours avec M. LOUON. Le compromis est également signé avec la copropriété mentionnant deux clauses :

- Aucun skatepark ne verra le jour là (nuisances sonores) ;
- Aucun barbecue en dur ne verra le jour là.

A partir de ces clauses, des avis reçus lors de la consultation citoyenne en mars 2020 et de la CLDR ainsi que de Mme FRANCK lors d'une réunion, une nouvelle proposition de plans vient de voir le jour avec :

- Un parking en dalles de gazon ;
- Des jeux pour enfants classés par tranches d'âges ;
- Un accès PMR ;
- Un terrain multisports avec un filet de protection ;
- Diverses plantations ;
- Un espace VITA ;
- Des pistes de pétanque ;
- Des bancs et tables ;
- Une zone de promenade ;
- Un potager aromatique ;
- Un verger conservatoire.

Tous ces éléments ont été ajoutés en fonction de la position de la voirie, des appartements ou du parking à proximité afin de ne gêner personne. Le dénivelé a été étudié afin d'intégrer aux mieux les aménagements. Cet espace respecte tous les âges. Un accès direct aux appartements, des barrières pour bloquer l'accès aux mobylettes et des racks à vélos seront ajoutés. Un WC public a également été imaginé mais ce dernier coûte très cher (60.000€ en auto-lavant). Il serait donc bien d'imaginer un WC public comme à Xhoris derrière les

pistes de pétanque : simple et efficace en dur (blocs, bardage, bois, etc.). Cette proposition est faite car l'égouttage traverse le parking et les raccordements seront très faciles. L'entretien actuel des WC à Sy et à Xhoris se passe bien ; il a parfois lieu deux fois par jour en été. Aucun dégât n'a été constaté sauf à Xhoris, une seule fois, mais ces WC sont cachés.

Au total, ces aménagements coûtent 337.677,5€ (hors WC). Le subside possible est de 60% par le Développement rural. Il est peut-être envisageable d'obtenir 80% de subsides si les parkings sont réalisés sur fonds propres ; le calcul doit être réalisé pour estimer les différents coûts. Pour le parking, 16 places sont prévues. Des points lumineux feront partie des aménagements avec un éclairage automatique pour le terrain multisports limitant ainsi les nuisances le soir.

Un membre se demande en quoi le terrain multisports sera réalisé. Il s'agira d'un hydrocarboné drainant avec une couche de synthétique au-dessus. C'est un revêtement type pour un terrain de ce style. Quant au potager et au verger, ils seront utilisés par les voisins, les enfants, le CPAS, etc. De beaux projets peuvent être développés ! Un membre fait remarquer que les plantations doivent être bien étudiées afin d'amener de la couleur, de l'esthétique, de la masse et même pour masquer le bruit ! Ensuite, un pré fleuri peut être semé hors de la zone de promenade pour limiter l'entretien et favoriser la biodiversité. Il est enfin demandé de ne placer aucun arbre à fruits près des zones aménagées pour éviter tout accident avec des guêpes.

M. LAMBOTTE signale préférer ce dossier à celui de la Place de Chablis. Les autres membres approuvent les plans proposés, trouvent ce projet très chouette et plus intéressant à cet endroit qu'à l'arrière du terrain de foot comme initialement prévu.

Afin d'activer cette fiche-projets, il reste désormais à convoquer une réunion de coordination d'ici la mi-juin afin de peut-être obtenir une convention-faisabilité en septembre 2021 lors de la prochaine session d'approbation. Actuellement, et au vu des changements liés à la circulaire, les prises de décisions et les signatures sont parfois plus longues. Après l'obtention de la convention-faisabilité, la Commune aura 24 mois afin de présenter le projet définitif à l'Administration. Par la suite, une convention-réalisation sera signée et les travaux devront être mis en adjudication dans les 12 mois. Cela signifie que le projet verra le jour, au plus tard, dans les 3 ans. Ce délai est nécessaire et obligatoire car il respecte la législation relative aux PCDR.

#### **4. Divers**

---

- Les travaux à la piscine de St-Roch ont débuté. Ce projet nécessitait de repartir à zéro, le bâtiment a été démoli. Il s'agit d'un beau projet supracommunal ; cette piscine datait des années 60.
- M. LAMBOTTE se demande si le rôle de la CLDR n'est pas également de rassembler. Ce dernier propose d'organiser une journée des associations. M. LEONARD répond que cette journée a déjà eu lieu, il y a quelques années, via l'Office du tourisme. Cette journée se déroulait à St-Roch et amenait pas mal de monde. Un contact peut être pris avec l'OT afin de renouveler cette expérience avec la CLDR.

M. LEONARD clôture la réunion et chacun est remercié pour sa présence et ses remarques. La réunion est clôturée à 20H30.